



Nouvelle codification des orthèses plantaires

Avec étiquettes code-barres

Un arrêté du 13 juillet 2009 (JO du 31 juillet) complète le codage du titre II, chapitre I, de la liste des produits et prestations (LPP), entré en vigueur par arrêté du 26 juin 2003 (JO du 6 septembre), identifiés jusqu'à présent sous le code PA (orthèses). Cet ancien code alphanumérique devient code DVO (divers orthèses).

Modalités de facturation papier

Le professionnel doit communiquer à la caisse gestionnaire de l'assuré :

- Une étiquette code-barres, traduisant le code référence LPP numérique
- 2 lignes de légende correspondant à ce code-barres, l'une relative au code référence LPP, l'autre au libellé de la nomenclature.

Cette transmission intervient sous forme d'étiquette apposée sur la feuille de soins (2 étiquettes pour une paire d'orthèses).

Nouvelle nomenclature orthèses plantaires – DVO (Divers orthèses)

CODE	NOMENCLATURE
2180450	Orthèse plantaire, au-dessous du 28
2122121	Orthèse plantaire, du 28 au 37
2140455	Orthèse plantaire, au-dessus du 37
2158449	Orthèse plantaire, monobloc en résine coulée, moulage du pied

Ayant été informée de cette nouvelle mesure fin décembre, la FNP a tout mis en œuvre pour rendre service aux professionnels en faisant fabriquer ces étiquettes.

A COMPTER DU 20 FEVRIER, VOUS POURREZ COMMANDER DES ETIQUETTES A LA FNP



BON DE COMMANDE

A envoyer à : FNP 57 rue Eugène-Carrière 75018 PARIS

NOM, PRENOM

ADRESSE

C.P. VILLE

Tél. E-mail

Conditionnement : Un kit est composé de 96 étiquettes code 2180450 - 128 étiquettes code 2122121 - 128 étiquettes code 2140455 - 32 étiquettes code 2158449

TARIF POUR UN KIT (port inclus) - Adhérent : 18,00 € (joindre une copie du reçu de votre syndicat régional)
- Non adhérent : 35,00 €

COMMANDE : Nombre de kits au prix de euros l'unité

Je joins mon chèque de règlement de euros à l'ordre de FNP

*Date et signature obligatoires
 Cachet professionnel*